



Achats de foin les bonnes années pour anticiper les déficits et la flambée des prix



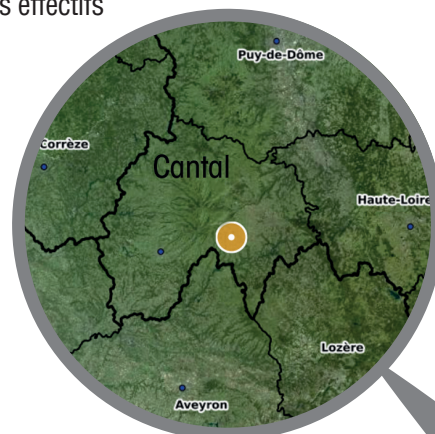
Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique



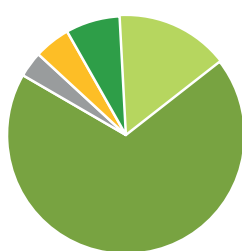
2,5 UMO familiales
0,17 UMO salariée

Les exploitations d'élevage du Massif central sont de plus en plus souvent impactées par le changement climatique. Ce document recueille le témoignage de Matthieu, Marie-Thérèse et Roger, éleveurs allaitants dans le département du Cantal et associés du GAEC HUBERT DELOUSTAL. Les sécheresses successives les contraignent à rechercher, essayer et mettre en œuvre des leviers d'adaptation avec un objectif prioritaire : maintenir les effectifs d'animaux et l'économie de leur système.

Le siège d'exploitation se situe sur la commune de Cézens, dans le Cantal à 1100 m d'altitude. Le parcellaire s'étage de 850 m à 1400 m.



Assolement 2020



(ha)	
31,0	Prairies temporaires
140,0	Prairies permanentes
7,1	Méteil grain
10,0	Luzerne
15,0	Estive

SITUATION PÉDOCLIMATIQUE DE LA ZONE (VUE PAR L'ÉLEVEUR)

Trois quart environ du parcellaire de l'exploitation se situe en zone volcanique d'altitude tandis que le reste est sur sous-sol granitique, plus filtrant et séchant. Roger constate de plus en plus des démarrages précoces de la végétation en sortie d'hiver, ce qui serait plutôt favorable s'ils n'étaient souvent freinés par des coups de froids tardifs. L'essentiel des stocks fourragers qui se réalisent sur le premier cycle sont donc très souvent pénalisés. Les sécheresses estivales, pas plus fréquentes mais plus longues, sont désormais aussi très impactantes.

PRINCIPALES PROJECTIONS (*) AGROCLIMATIQUES 2050 POUR LE CANTAL :

- démarrages précoces de la pousse de l'herbe en sortie d'hiver,
- périodes sèches de plus en plus longues au printemps. Episodes de gel tardif,
- allongement de la période d'arrêt de pousse de l'herbe en été,
- précipitations maintenues à l'automne recrudescence d'épisodes extrêmes.

* Source AP3C : quels impacts et quelles adaptations sur mon territoire ?

REDONNER DU POTENTIEL AUX PRAIRIES

Les sécheresses successives (et les pullulations de campagnols) réduisent le potentiel de production des prairies permanentes omniprésentes sur la zone. Celles qui sont mécanisables sont petit à petit renouvelées avec une culture de céréale (1 an) préalable à un ressemis de prairie. La « bourse au foin » comme la baptise Matthieu, consiste à acheter du foin par anticipation, en période où les tarifs sont abordables, pour constituer un stock de secours. Le sevrage précoce des veaux, à l'automne, est de plus en plus pratiqué pour faire face au déficit de pâture.

162 UGB dont 112 vaches allaitantes Aubrac et leur suite.



Système naisseur alourdisseur avec croisement partiel. 51 tonnes de viande vive produite (317 kgvv/UGB)

Autonomie fourragère :

- Autonomie massique en fourrages : 93 %
- Autonomie massique en concentrés : 96 %

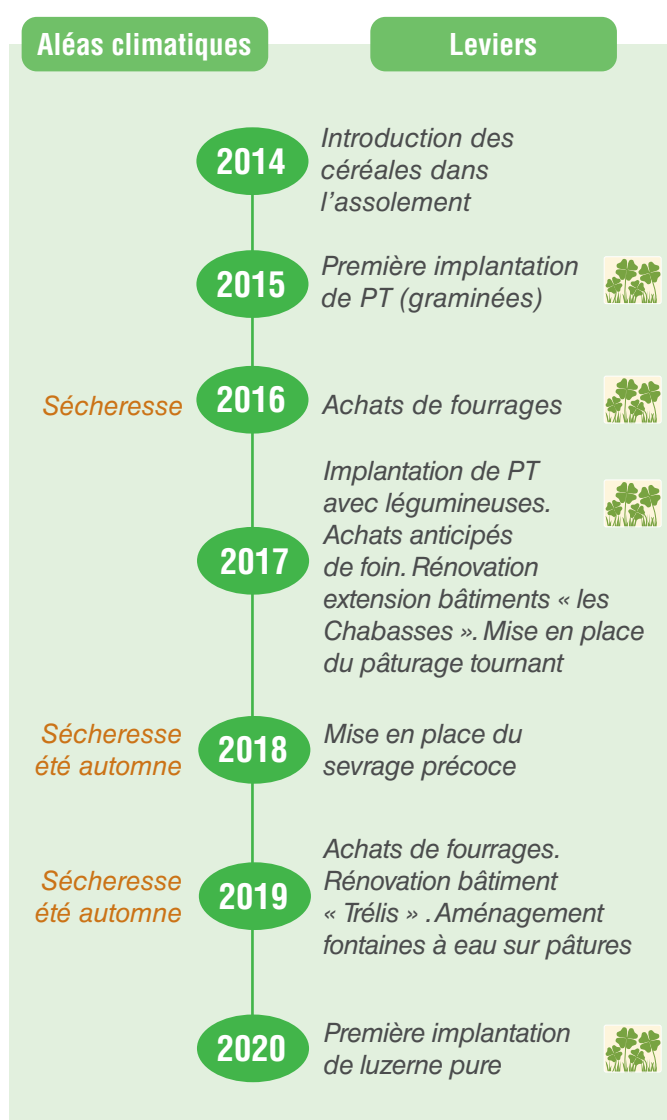


OBJECTIF : ÉPARGNE DE PRÉCAUTION ET ACHATS DE FOIN ANTICIPÉS

Dans son projet d'installation, en 2013, Matthieu et ses associés se sont fixé des objectifs en terme d'EBE (100-120 k€), de plafond d'annuités (30 k€) et d'épargne de précaution à dégager (20 k€). Pour les atteindre, ils savent qu'ils doivent respecter un certain nombre de principes parmi lesquels la recherche d'un maximum d'autonomie fourragère, la mise en œuvre de solutions économes pour le logement des animaux et une conduite très stricte des troupeaux (réforme des vaches vides, sevrage précoce des veaux...). Très exposés ces dernières années à de nombreux aléas, deux sécheresses consécutives auxquelles il faut rajouter les pullulations de campagnols, les déficits fourragers sont devenus très pénalisants. Matthieu et ses associés ont choisi d'anticiper. Tous les ans, une part du revenu est mise de côté afin de maintenir une épargne de précaution (DEP défiscalisable) pour permettre de faire face à ce type de dépenses de moins en moins exceptionnelles. Le GAEC se porte aussi régulièrement acquéreur de foin, y compris en année d'excédent, pour constituer du stock d'avance, à des prix bien inférieurs à ceux qui se pratiquent en années d'aléas. Ainsi, en 2017, alors que le bilan fourrager était largement excédentaire, 74 tonnes de foin ont été achetées à un prix unitaire de 98 € soit une économie de 85 €/tonne sur les prix pratiqués en 2018, année de déficit dans la région. Certes, il faut déduire à cela le surcoût des capacités de stockage supplémentaires évalué à 10 €/tonne, mais malgré cela l'opération reste largement positive.

DES LOGETTES SANS PAILLE POUR LES VACHES

Qu'il s'agisse d'aménagements dans les bâtiments existants (2017 et 2019) ou de construction neuve (2017), des logettes ont été installées pour les vaches allaitantes. Seuls les parcs à veaux naissants et en repousse sont désormais paillés. « **Il est inconcevable de construire des bâtiments avec 100 % aires paillées dans la région, où la grande majorité de la paille est achetée, souvent à plus de 100 € la tonne et où les durées d'hivernage sont très longues** » justifie Marie-Thérèse. Outre l'économie substantielle en paille, les logettes ont aussi permis de trouver des solutions d'aménagement économes des vieux bâtiments, tous étroits et en entravés. De même les gains en temps de travail sont importants en couplant les logettes avec un raclage automatique des aires d'exercice.



EVITER LE GASPILLAGE DE L'HERBE AU PRINTEMPS

A 1000 mètres d'altitude, la pousse de l'herbe est explosive au printemps. « **En quinze jours, on passe d'une situation où il n'y a rien à manger, à celle où on est complètement dépassé. Ces dernières années, nous avons essayé de mettre en œuvre tout ce qui était possible pour limiter le gaspillage sur cette période cruciale** » dixit Roger. Le pâturage tournant, puis rationné s'est ainsi imposé, permettant de débrayer plus facilement les parcelles en excédent, en priorité celles qui sont mécanisables et qui seront fauchées. Des bacs à eau ont été installés sur les pâtures. L'implantation de prairies temporaires permet aussi de gagner en précocité et donc d'étager un peu plus le démarrage de la pousse et des récoltes. L'enrubannage est de plus en plus utilisé sur le premier cycle pour viser un stade de récolte optimum.

NE PLUS GARDER DE VACHE IMPRODUCTIVE

Pour Matthieu « *Il est fini le temps où une vache pouvait passer une année sans faire de veaux. Le coût alimentaire est désormais trop élevé pour se passer du produit* ». Au GAEC HUBERT DELOUSTAL, les vêlages s'étalent du 10 janvier au 10 mars, et la période de reproduction (IA en partie et saillies naturelles) court du 10 avril à début juillet.

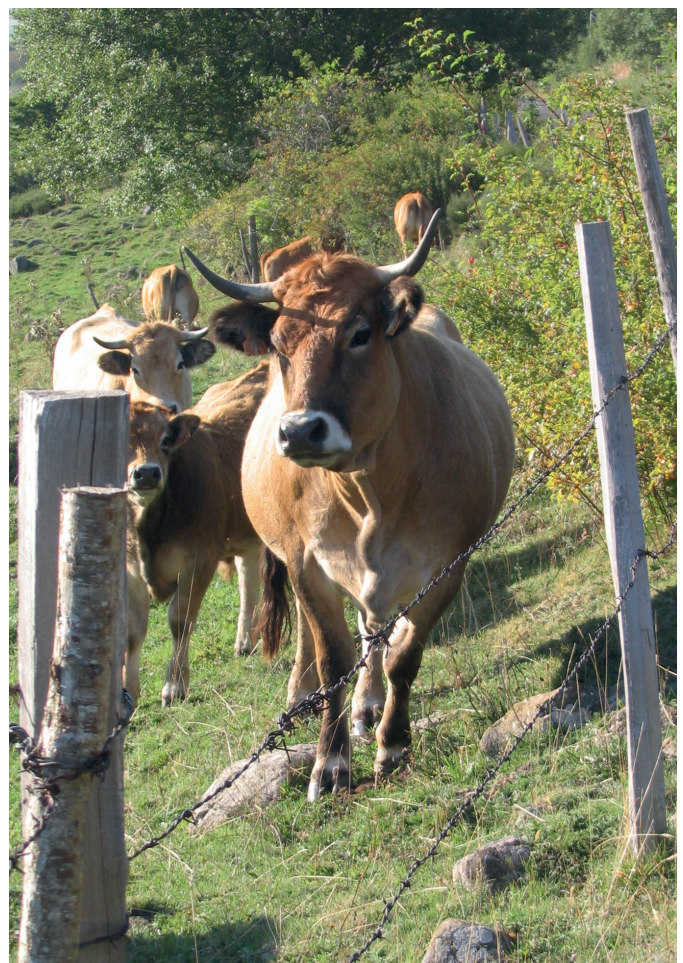
A la mi-septembre, les différents troupeaux sont rassemblés pour procéder au sevrage des veaux. C'est l'occasion de procéder à un diagnostic de gestation par échographie sur l'ensemble des vaches. Toutes celles qui sont repérées vides, sont triées et mises en phase d'engraissement pour des ventes en filière qualité (Bœuf Fermier Aubrac et Le Goût du bœuf).

UN SEVRAGE « PHYSIQUE » DES VEAUX

Auparavant, durant l'automne, les veaux nés en début d'année étaient maintenus avec leur mère, sur les pâtures, jusqu'à la vente. Un sevrage naturel se réalisait, sans stress ni perte de croissance. Le pâturage d'automne associé à une complémentation concentré permettait de gagner les derniers kilos. Face au déficit d'herbe de plus en plus important sur la fin de l'été et l'automne, le mode de sevrage a dû évoluer. Depuis 3 ans maintenant, aux environs du 15 septembre, les veaux âgés de 8/9 mois sont séparés de leur mère, mis en lots par sexe et catégories de poids et rentrés en bâtiment. Ils y recevront jusqu'à leur vente un mélange d'aliment (blé-maïs-colza) de foin et d'enrubannage de luzerne. Cette ration doit permettre de rapidement compenser l'arrêt de croissance provoqué par le stress du sevrage et atteindre le poids optimum pour une mise en marché (420 kg environ pour les mâles)

RÉNOVATION PRAIRIES PERMANENTES

Au fil des années et des aléas, le potentiel de rendement des prairies permanentes (100 % des surfaces à l'installation de Matthieu) s'érode. Bien conscient de cette évolution le GAEC HUBERT DELOUSTAL implante annuellement une douzaine d'hectares de blé prioritairement en lieu et place d'une prairie permanente très dégradée. Un mélange à base de dactyle et de fétuque prendra le relais. Une dizaine d'hectares sont ainsi repris tous les ans avec une première année en céréale ou méteil puis un retour de la prairie. En 2017, les associés du GAEC introduisent des légumineuses (trèfles) afin de diversifier un peu plus leur mélange et en 2020, le choix est fait d'implanter une luzernière, sur une partie séchante de l'exploitation (granite). Ce renouvellement de prairies permet, outre un regain de qualité et de rendement fourrager, de diversifier les espèces et variétés avec la résistance au sec et la précocité en éléments de sélections.





LE REGARD DE L'ÉLEVEUR

En tant que jeune installé, je dois faire face à des charges financières relativement élevées. Même si les aléas successifs de ces dernières années fragilisent mon système sur le plan économique, nous ne pouvons pas envisager une réduction de notre cheptel et de notre production pour l'instant. L'essentiel de nos tentatives d'adaptations ciblent la ressource fourragère et sa valorisation maximale en évitant le gaspillage.

Mais s'adapter au changement climatique, c'est aussi limiter les risques en raisonnant les aspects économiques et financiers de l'exploitation, tels que l'épargne de précaution ou le niveau des investissements. Sur ce dernier point, nous avons réaménagé nos bâtiments (140 logettes) pour un investissement net (après subvention) de 230 000 €. Nous avons aussi veillé à trouver des solutions économes en fonctionnement en limitant les besoins en paille.



LE REGARD DU TECHNICIEN

L'achat de fourrages par anticipation, pour éviter la flambée des prix et la ruée sur les petites annonces, est sans doute un des leviers d'adaptation les plus inattendus. Pourtant, le raisonnement économique est parfaitement valable, démontrant bien l'étendue de la réflexion menée par les associés du GAEC HUBERT DELOUSTAL sur la recherche de résilience pour leur système de production. Il faut aussi souligner qu'ils sont de plus en plus confrontés à deux types d'aléas : le changement climatique et les pullulations de campagnols qui leur laissent bien peu d'années de répit quand elles ne se cumulent pas.



Pullulation de campagnols sur prairie permanente en sortie d'hiver.

POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez l'ensemble des témoignages d'éleveurs ovins, caprins et bovins sur les leviers mis en place dans leur élevage pour s'adapter aux effets du changement climatique.

RÉDACTION & CONTACTS :

Yannick PECHUZAL (Institut de l'Élevage) - yannick.pechuzal@idele.fr
Yann BOUCHARD (Chambre d'agriculture du Cantal) - yann.bouchard@cantal.chambagri.fr



Avec le soutien de



et du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes / DRAAF